



SOMBREFFE

Bimestriel officiel d'informations communales

N°165 - Mars 2022



*Le printemps arrive à grands pas avec la perspective
de belles et longues journées ensoleillées !*



Rue Lucien Ponlot, 45 - 5140 Ligny
Tel : **071/88.60.00** - Fax : **071/88.62.63**
info@chassis-delfosse.be
www.chassis-delfosse.be

PVC - BOIS - ALU



Benoît DIERGE - Audicien

- *Appareils discrets et performants*
- *Essais sans engagement*
- *Réglage et nettoyage de votre appareil*



Rue Joseph Marvel, 22 - 5032 Corroy-le-Château

sur rendez-vous : **0473/89 25 81**



www.audibilis.be • info@audibilis.be



infi-coulon
Coulon Gérald

Soins infirmiers à domicile
de qualité, prestés 7j/7

Prise de sang, Sombreffe et entités

0494 620 984

coulon_gerald@hotmail.com

www.infi-coulon.be



CARPENTIER JARDINS

Rue de Boignée, 1
5140 Tongrinne

**Création et entretien, plantation, taille, élagage,
abattage, tonte, pavage, pose de clôture...**

Devis gratuit

071/88.96.38

0496/48.39.60

carpentierjardins@hotmail.com

www.carpentierjardins.be

CTCréation

Entreprise de pavage

- Klinkers
- Parking
- Terrassement
- Soutènement

GSM 0476.21.84.66

www.ct-creation.be



Regifo
Edition

Votre pub ici?

CONTACTEZ-NOUS AU **071/740137**

info@regifo.be • www.regifo.be



Édito



Mesdames et Messieurs, Chers concitoyens,

Dans quelques jours, avec le retour du printemps, nous pourrons profiter de journées à la fois plus longues, plus lumineuses et plus ensoleillées !

Nos libertés individuelles, nos contacts sociaux et familiaux, nos festivités et nos passions respectives vont enfin retrouver un cours plus normal et il est grand temps ! Nous en avons en effet toutes et tous besoin et particulièrement en cette période chahutée.

Tout comme cette nouvelle saison qui s'annonce, ce bulletin prend lui aussi des airs de printemps !

L'année a commencé par le vote d'un budget communal à l'équilibre à l'exercice propre et présentant un boni global de 809.000 € (contre 890.000 € l'année dernière à la même époque). Malgré ce résultat positif, vos élus sont conscients de la fragilité des prévisions budgétaires pour 2022, dans un contexte inédit où, pour la première fois en 10 ans, l'écart de croissance des dépenses (+ 5,02 %) est plus rapide que la croissance des recettes (+ 1,49 %). Cet équilibre fragile nous permettra néanmoins de poursuivre, à la fois, la délivrance d'un service de qualité aux Sombreffois et les investissements nécessaires pour améliorer notre cadre de vie.

Comme l'arrivée du printemps qui annonce le renouveau de la nature, le budget communal 2022 annonce la réalisation d'une série d'investissements. Parmi eux, citons comme investissements importants : l'entretien et la rénovation des voiries (890.000 €), la rénovation de la toiture du Centre

communal de Ligny (640.000 €), l'aménagement de l'école communale de Ligny (400.000 €, dont 240.000 € de subsides PPT), les aménagements dans les cimetières (206.000 €), la rénovation du porche de la ferme d'en haut à Ligny (230.000 €) et de trottoirs (165.000 €), la mise en conformité des bâtiments communaux (155.000 €) ou encore la lutte contre les inondations et les travaux d'égouttage (171.000 €).

Un des précédents investissements, qui a abouti le 3 janvier dernier avec la réouverture de l'accès à la salle polyvalente, est la pose d'un nouveau revêtement de sol au Complexe sportif de Sombreffe. Le décompte final des travaux s'élève à 226.748,16 € TVAC et la Commune a heureusement bénéficié d'un subside régional de 155.600 €. Les utilisateurs bénéficient à présent de tout le confort nécessaire pour pratiquer leurs activités en toute sécurité !

Poursuivons dans le renouveau avec l'asbl communale Samaravia, qui présente dans ce bulletin son nouveau logo et devient un Centre d'Expression et de Créativité (CEC). L'association sombreffoise, créée dans années 80, a engagé une nouvelle animatrice socioculturelle pour lancer ce projet audacieux ! Le programme d'activités 2022-2023 vous sera dévoilé prochainement, avec au menu des ateliers créatifs hebdomadaires et d'autres projets artistiques destinés au développement de la vie sociale et culturelle sur notre territoire.

Pour terminer cet édit, j'ai une pensée émue pour Emile Bayard qui a été arraché à la vie bien trop tôt. C'était un policier de grande qualité, apprécié par la population, par ses collègues et sa hiérarchie. La zone de police SamSom lui rend un vibrant hommage dans les pages de ce bulletin.

A toutes et tous, je vous souhaite une excellente lecture et un agréable printemps !

Étienne BERTRAND, Votre Bourgmestre

Vu l'obligation des mesures de distanciation sociale, les permanences PHYSIQUES du Bourgmestre sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Cependant, il est toujours possible de lui écrire par mail ou par courrier, ou de vous adresser à sa secrétaire Madame CHARUE au n° de tél. 071/827.427, ou par email à l'adresse ingrid.charue@sombreffe.be pour lui soumettre tout problème de gestion communale.



Sommaire

03 / Éditorial

04 / Le Conseil communal

05 / Actualités communales

09 / Informations aux citoyens

12 / Les services communaux

13 / Service Affaires générales

15 / Service Cadre de vie

15 / Service Cohésion sociale

18 / Service Population état civil

20 / Le CPAS

23 / Nos enfants

23 / L'avis des groupes politiques

24 / Expressions citoyennes

25 / La vie des associations

30 / Agenda des activités



Tout habitant de la Commune peut recevoir, sur simple demande à l'Administration communale, les dates des réunions du Conseil communal, ainsi qu'une copie de l'ordre du jour.

Le P.V. approuvé des séances est également téléchargeable sur www.sombreffe.be.

Plus d'infos : Service Affaires générales - Ingrid CHARUE - 071/82.74.27

ingrid.charue@sombreffe.be

Le Conseil communal du 16 décembre 2021, réuni en présentiel au Centre communal de Ligny, a décidé :

- De ratifier la décision du Collège communal, en séance du 10 novembre 2021, sollicitant la réformation de la modification budgétaire n°1 des services communaux ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2021.
- De solliciter du Gouvernement wallon l'autorisation de pouvoir disposer d'un douzième des crédits portés au budget 2021.
- D'établir, pour l'exercice 2022, une redevance pour la location des bâtiments et des terrains communaux de l'entité.
- D'approuver la modification de l'article 23 du règlement communal relatif à la location des locaux communaux et au prêt de matériel, approuvé au Conseil communal du 9 novembre 2015, en intégrant les ASBL communales.
- De passer un marché public de services par procédure négociée sans publication préalable ayant pour objet un accord-cadre d'aide informatique de trois ans.
- D'approuver les résolutions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire d'IMAJE du 20 décembre 2021.
- D'approuver la mise à jour des représentants de la COPALOC pour l'enseignement communal de Sombreffe.
- D'approuver le principe de l'engagement d'une procédure 'in house' pour deux appels à projets INFRASPORTS permettant l'élaboration des dossiers de candidature.
- De passer un marché de travaux par procédure négociée sans publication préalable, estimé à 30.000 € TVAC, pour réaliser le traitement «in situ» des déchets inertes par criblage et concassage, ainsi que l'évacuation d'une partie de ceux-ci.
- De confirmer de manière définitive sa décision de sortir de l'intercommunale A.I.S.B.S. à la fin du terme ayant cours, à savoir le 14 mai 2023.
- De ne pas approuver les résolutions proposées à l'Assemblée générale extraordinaire de l'A.I.S.B.S. du 21 décembre 2021.
- De ne pas prolonger la garantie d'emprunt à court terme de l'ASBS (Straight loan).
- D'adresser auprès du ministre de la Mobilité du gouvernement de la Région wallonne une motion concernant le redéploiement de l'offre TEC de la zone sud de Gembloux.
- De répondre à la question citoyenne relative aux inondations du mois de juillet 2021.




SAMUEL SERVAIS IMMELEC
BÂTIMENTS PRIVÉS ET INDUSTRIELS
Installations-Transformations-Chauffage électrique-Dépannages

TVA;BE0550.445.405 CHEMIN DE BRYE, 7
samuel.servais@hotmail.com 5140 SOMBREFFE

0478/61.43.83

Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par la sprl REGIFO Edition

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.

Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous!
071/740 137 - info@regifo.be - www.regifo.be

Votre conseillère en communication, **Marielle MOSSIAT** se fera un plaisir de vous rencontrer.
Prenez contact avec elle au 0498/883 895



Actualités communales

Finances communales : Budget 2022

Le Conseil communal du 31 janvier dernier a arrêté les budgets ordinaires et extraordinaires de l'exercice 2022.

LE BUDGET ORDINAIRE* : ÉQUILIBRE À L'EXERCICE PROPRE ET BONI GLOBAL DE 809.000 €

*Le budget ordinaire concerne les dépenses et les rentrées liées au fonctionnement quotidien de la commune contrairement au budget extraordinaire qui lui concerne les dépenses d'investissement.

Les incertitudes liées au financement à long terme des pouvoirs locaux sont renforcées par les conséquences de la crise sanitaire et la récente envolée des coûts énergétiques. Cette situation rend le pilotage financier des communes extrêmement délicat, car comme tout opérateur économique, ce dont a besoin le pouvoir local pour fonctionner et investir, c'est de lisibilité et de stabilité.

Nous parvenons à présenter un budget à l'équilibre en 2022, avec un boni global (soit la somme des boni passés) de 809.000 € après un prélèvement de 375.000 € pour financer une partie des investissements prévus en 2022.

Ce résultat ne doit toutefois pas masquer les difficultés qui ont été les nôtres pour atteindre cet équilibre, dans un contexte inédit où, pour la première fois en 10 ans, l'écart de croissance des dépenses (+ 5,02 %) est plus rapide que la croissance des recettes (+ 1,49 %).

Pour assurer la durabilité des finances communales et dans le même temps, répondre à nos obligations et aux attentes des Sombreffois dans les différents domaines où la commune joue un rôle quotidien, nous avons donc dû faire des choix et surtout faire preuve de créativité.

Même après avoir analysé et objectivé l'ensemble des postes budgétaires, tant en dépenses qu'en recettes, pour retrouver des marges de manœuvre financières, nous n'avons eu d'autre choix que de procéder à la **reprise de provisions** pour 260.000 € afin de parvenir à cet équilibre et mettre en œuvre les lignes politiques après deux années (2020 et 2021) bien compliquées. Comme c'est le cas chaque année, ces reprises de provisions seront probablement annulées ou fortement réduites au cours de cette année budgétaire.

C'est dans cette logique d'objectivation que l'ensemble des **dépenses de fonctionnement** ont été ramenées à un niveau plus soutenable, en les réduisant de 7 % par rapport à 2021.

Les **dépenses de personnel**, qui représentent 40 % (3,9 millions d'€) des dépenses communales, n'augmentent que de

0,30 % malgré l'intégration des deux sauts d'index et les derniers recrutements effectués selon des besoins clairement identifiés. Cette croissance limitée est consécutive à un report en dépense de transfert nécessaire à l'engagement d'un Directeur financier ad intérim, à l'optimisation des mouvements dans le personnel et la fin des obligations en matière de nettoyage et de désinfection dans les bâtiments communaux, induites par la Covid-19.

Assez logiquement, les **dépenses de transfert** augmentent

de nouveau de 6,3 % en passant à 3,2 millions d'€.

On retrouve des augmentations liées à :

- la dotation à la zone de secours et la zone de police pour 71.000 € ;
- l'intérim du Directeur financier pour 90.000 € ;
- la dotation à l'asbl communale SAMARAVIA pour 10.000 € ;
- la contribution dans les pertes de l'ASBS, qui passe de 12.000 € à 25.000 € ;
- et enfin, la dotation communale au CPAS, qui passe à 777.000 € (+ 21.000 €) ;

Enfin, les **dépenses de dette** augmentent de 21.000 €, en passant de 1.294.326 € (au budget initial 2021) à 1.314.326,56 € (+ 20.000 €), sous l'effet du financement par emprunts des investissements 2019, 2020, 2021 et ceux prévus en 2022.

La charge de dette de 1.314.326 € est donc une prévision maximaliste puisqu'elle comprend les charges de dettes existantes (emprunts déjà contractés), les charges des emprunts qui sont à conclure sur les exercices antérieurs pour des projets déjà clôturés et les charges du financement de l'extraordinaire 2021**, mais qui dépendront du taux de réalisation.

**Le budget extraordinaire vise les investissements qui ne sont pas récurrents (rénovation d'un complexe sportif par exemple) et ont pour but de valoriser le patrimoine de la Commune.

En cours d'exercice, la charge de dette sera en effet revue à la baisse, en fonction de l'amortissement de la dette existante et du taux de réalisation du programme d'investissement de 2022.

En matière de recettes, la fiscalité communale n'a pas évolué en 2022, car les taux des additionnels à l'impôt des personnes physiques (8 %) et au précompte immobilier (2600 centimes additionnels),

comme les taux des taxes et redevances communales, n'ont pas été augmentés par la majorité communale.

Les **recettes de transferts** (qui s'élèvent à 9.115.092 € et représentent 95,5 % des recettes) restent de très loin majoritaires et reprennent notamment :

- le « fonds des communes »***, qui augmente de 64.000 € et passe à 1.713.666 € ;

*** Chaque année, le budget régional prévoit une dotation générale pour chaque commune et chaque CPAS. La somme octroyée dépend de critères basés sur les caractéristiques de chaque entité communale (croissance et densité de population, nombre d'élèves, de chômeurs et d'allocataires sociaux, risque de pauvreté, nombre de places en crèches, superficie, recettes de précompte immobilier et d'impôt sur les personnes physiques.

- les recettes liées à l'impôt des personnes physiques (IPP), qui augmentent très légèrement et passent à 2.935.448 € (+ 20.015 €) ;
- et enfin, les recettes liées au précompte immobilier (PI) qui augmentent quant à elles de 66.000 € et passent à 2.111.512 €.

Les **autres recettes propres** à la Commune (redevances, taxes communales) ont été évaluées de manière très conser-



vatrice et baissent de 45.000 €. Elles feront l'objet d'une réévaluation en cours d'année le cas échéant.

A ce stade, vu la faible croissance de nos recettes propres par rapport à la croissance de nos dépenses, notre budget ne peut être équilibré que par la reprise de provisions**** (que nous avons par ailleurs renforcées lors de l'établissement du compte 2020), pour un montant total de 260.600 €, ventilé comme suit :

- 120.000 € pour couvrir la croissance de la charge de dette ;
- 45.000 € pour couvrir l'augmentation de la dotation à la zone de secours ;
- 26.000 € pour couvrir l'augmentation de la dotation à la zone de police ;
- 25.123 € pour couvrir l'intervention dans les pertes de l'ASBS ;

- 21.041 € pour couvrir l'augmentation de la dotation au CPAS ;
- 23.250 € pour couvrir ponctuellement les interventions réalisées sur l'espace public, en complément de la taxe sur la salubrité publique.

****Une provision comptable est le constat comptable d'un risque probable mais non certain. Elle répond au principe comptable de prudence et impacte le bilan de la commune en augmentant virtuellement ses dettes.

Comme chaque année, ces provisions sont nécessaires pour équilibrer le budget lors de sa présentation, mais ne seront vraisemblablement pas utilisées au cours de l'exercice.



LE BUDGET EXTRAORDINAIRE : UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS AMBITIEUX PLURIANNUEL ET DYNAMIQUE

Le montant des investissements prévus en 2022 s'établit à 3.946.865 € financés par :

- 472.000 € de subsides (dont 102.000 € fin de PIC) ;
- 374.704 € de prélèvements sur fonds de réserves ;
- 3.100.226 € de nouveaux emprunts (prévision).

Ce programme extraordinaire réintègre plusieurs projets de 2020 et 2021 qui n'ont pas pu être menés à bien en 2021. Complétés par des projets spécifiques à 2022, relatifs à la remise à niveau urgente dans différents domaines liés à la sécurité ou aux législations en vigueur, il permet de dégager les lignes d'investissements qui devront s'appliquer sur plus d'un exercice budgétaire, ce qui correspond à notre approche pluriannuelle des investissements et de leur financement.

Ce programme est également dynamique, puisqu'il reprend les bases de travail pour d'autres investissements importants, traduits actuellement en différentes études dans des domaines énergétiques ou de développement durable, dans lesquels nous aurions aimé aller plus vite et plus loin.

On retrouve comme investissements importants :

- l'entretien et la rénovation des voiries : 890.000 €
- l'aménagement « sécurité routière » : 100.000 €
- la rénovation de la toiture du Centre communal de Ligny (CCL) : 640.000 € (PIC)
- les trottoirs : 165.000 €
- la mise en conformité des bâtiments communaux : 155.000 €
- l'aménagement de l'école communale de Ligny : 400.000 € dont 240.000 € de subsides PPT (intervention de la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière d'investissements immobiliers dans le cadre d'un Programme prioritaire de travaux en faveur des bâtiments scolaires)
- l'aménagement des bâtiments scolaires : 100.000 €
- la rénovation du porche de la ferme d'en haut à Ligny : 230.000 €
- la lutte contre les inondations et les travaux d'égouttage : 171.000 €
- le remplacement des luminaires de l'éclairage public : 50.000 €
- les aménagements dans les cimetières (enherbement et ossuaires) : 206.000 €
- le système de contrôle d'accès aux bâtiments communaux : 25.000 €
- l'étude organisationnelle de notre administration : 50.000 €

Le mode de financement que nous connaissons n'est plus adaptés aux pouvoirs locaux et aux charges que les niveaux de pouvoirs supérieurs leurs imposent. Nous devons donc sans cesse nous remettre en question et trouver le moyen d'optimiser nos ressources : faire mieux avec de moins en moins.

Nos efforts doivent donc être poursuivis pour dégager des marges de manœuvres et des bonis (c'est-à-dire des excédents des recettes sur les dépenses) plus importants à l'exercice propre. L'objectif est de reconstituer un boni global plus confortable qui nous aidera à faire face à un avenir financier relativement incertain...

Nous sommes parvenus à équilibrer le budget à l'exercice propre et à dégager un boni global de 809.000 €, après y avoir prélevé 374.000 € pour financer les investissements. Avec un montant total de provisions ordinaires de 1.542.696 €, des provisions spécifiques pour investissements de 400.000 € et ce boni global de 809.000 €, notre « tampon financier » s'établit à 2.763.000 €.

Il nous permet de continuer à travailler sereinement et calmement, mais ne doit toutefois pas occulter la difficulté permanente d'arriver à atteindre un équilibre fragile, nous permettant de délivrer un service de qualité aux Sombrefois et de poursuivre les investissements nécessaires, tant à notre cadre de vie qu'au développement de notre territoire.

Jonathan BURTAUX
Echevin en charge de Finances





DU COEUR ET UN PEU DE TEMPS ?

Rejoignez l'équipe de **Conseillers laïques bénévoles** (m/f) du Centre d'Action Laïque de la province de Namur.

Au terme d'une formation spécifique à l'écoute, vous prendrez notamment en charge l'assistance morale des personnes résidant en maison de repos et de soins.

En veillant scrupuleusement au bien-être et à l'autonomie des personnes, quelles que soient leurs convictions philosophiques et politiques, vous exercerez votre mission dans un esprit de liberté de pensée.

Vous partagez les idéaux laïques et témoignez de belles qualités d'écoute. Disponible une demi-journée par semaine, vous pouvez vous déplacer sans difficulté dans un rayon de 15 Km.

Tout au long du volontariat, vous bénéficierez d'un accompagnement et de réunions d'échanges d'expériences.

Enthousiaste ? Adressez votre candidature au CAL Namur, à l'attention de Patrick Vanderveiken, rue de Gembloux, 48 à 5002 Namur ou par mail via patrick.vanderveiken@laicite.com.



Plus d'information au 081 73 01 31 ou sur www.laicite.com

Pecorella SRL
071/88.90.49
TOITURE
MAÇONNERIE
OSSATURE BOIS

pecorella.sa@pecorella.be

Brasserie *Blocry Sonia*

livraison à domicile dans votre région

Chaussée de Nivelles, 117 B
 5140 SOMBREFFE.
 GSM 0495/893623
soniablocry@hotmail.com

TEL \$ FAX : 071/888.750 - 071/888.477

Mr. Bricolage
On peut compter sur lui.

Le lundi au vendredi
de 8h30 à 18h30

Le samedi de 8h30 à 18h

Le dimanche de 8h30 à 12h

SOMBREFFE
chaussée de Gembloux, 31

Tél. 071 88 52 66

ART QUENTIN

Chauffage et sanitaire
Entretien - Dépannage
Montage
Installateur agréé
VIESSMANN

rue du Docq, 52 - 5140 Tongrinne

0472 69 56 24
artquentin.chauffage@gmail.com

Pose d'un nouveau revêtement dans la salle polyvalente du Complexe sportif de Sombreffe

Soucieux de permettre aux différents utilisateurs du Complexe sportif de Sombreffe d'évoluer dans une infrastructure de qualité, le Collège communal a décidé de faire remplacer le revêtement de sol dans la grande salle polyvalente, d'une superficie de 36 mètres de longueur sur 22,2 mètres de largeur.

Il y a une vingtaine d'année, cette salle avait bénéficié d'une intervention visant à prolonger la durée de vie de son revêtement, par la pose d'un pansement en vinyle, sans toucher pour autant à la structure de base du sol.

Récemment, une pré-étude d'IGRETEC (l'Intercommunale pour la Gestion et la Réalisation d'Etudes Techniques et Economiques) a confirmé le constat que la pose d'un nouveau revêtement serait insuffisante vu la vétusté de la structure et la nécessité de disposer d'un outil qui corresponde aux normes en vigueur.

Le Collège communal a donc décidé de ne plus prolonger artificiellement la vie de cette salle polyvalente et d'investir dans une rénovation complète en privilégiant un revêtement multifonctions, rendant ainsi possible son utilisation pour diverses activités.

De nombreuses démarches administratives ont ensuite été entreprises et ce projet a représenté un investissement important pour les finances communales. Le décompte final de celui-ci s'élève à 226.748,16 € TVAC et la Commune de Sombreffe a heureusement pu bénéficier d'une aide financière de l'Administration Infrasports, grâce à un subside de 155.600 € octroyé par le Ministre wallon Jean-Luc CRUCKE, anciennement en charge des infrastructures sportives.

Les travaux se sont déroulés d'août à décembre 2021, suivant les 6 phases successives ci-après:

1. Démolition et évacuation de l'ancien pansement (revêtement de sol) en vinyle.
2. Démolition et évacuation de la fondation d'origine.
3. Pose d'une couche de sable stabilisé et d'une nouvelle dalle de sol en béton armé.
4. Placement d'un nouveau revêtement de sol sportif multicouches en PVC de 7 mm d'épaisseur, d'aspect imitation bois, et d'une remontée en plinthe dans le même matériau que le sol.
5. Placement de fourreaux métalliques pour y fixer les équipements sportifs nécessaires à la pratique du hand-ball, futsal, volley-ball, tennis et badminton
6. Marquage au sol des terrains de sports selon un traçage précis (hand-ball/futsal en noir, volley-ball en jaune, basket-ball en rouge et badminton en bleu).

Le nouveau revêtement de sol est conforme aux exigences de la nouvelle norme européenne, avec notamment un amortissement des chocs et une restitution d'énergie.

Les dispositifs hydrofuges nécessaires ont également été pris en compte, afin qu'il ne puisse y avoir aucune infiltration d'eau en provenance de l'extérieur ou des constructions souterraines.

En outre, suite à la suppression d'un sur-revêtement de plusieurs centimètres placé jusqu'ici à l'entrée de la salle polyvalente, son **accessibilité aux personnes à mobilité réduite** a été nettement améliorée.

C'est donc avec beaucoup de plaisir et dans une salle remise aux goûts du jour que les utilisateurs du Complexe sportif y ont repris leurs activités le 3 janvier dernier !



Pierre MAUYEN, 1er Echevin en charge des Travaux
Jonathan BURTAUX, Echevin en charge des Finances et des Sports

Samaravia se renouvelle !

L'asbl Samaravia, créée dans les années 80, marque un nouveau départ en voulant devenir un Centre d'Expression et de Créativité (CEC). L'association sombreffoise a engagé en décembre dernier une nouvelle animatrice socioculturelle, Fêi-Lin Benoit, pour lancer ce projet audacieux.

DES ATELIERS CRÉATIFS ET PROJETS ARTISTIQUES À SOMBREFFE

Un CEC organise des ateliers créatifs hebdomadaires et d'autres projets artistiques destinés aux citoyens pour développer la vie sociale et culturelle du territoire. Samaravia travaille en ce moment sur son nouveau programme d'activités pour l'année 2022-2023.

Les ateliers broderie et peinture notamment seront repris dans le catalogue, accompagnés de trois nouveaux modules. Des stages pour les enfants sont également prévus. Et l'asbl, devenue communale, se préoccupe également d'intégrer la culture dans le milieu scolaire et proposera du théâtre à l'école.

Découvrez dans le prochain bulletin communal la programmation complète.

UN NOUVEAU LOGO POUR UN NOUVEAU DÉPART

Pour marquer le coup, Samaravia change son image. Du blason de création représentant les quatre villages, l'asbl opte pour un logo plus moderne et coloré, à l'image de leur renaissance.

Il illustre la Sombre, ruisseau autrefois appelé Samara, qui a inspiré leur nom : "Samaravia", l'ancienne appellation de Sombreffe. Les couleurs bleu et orange font référence à l'eau, la terre, et reflètent la créativité de l'association.



UNE NOUVELLE RECRUE

Fraîchement sortie de la haute école IHECS, je suis diplômée en communication appliquée avec un master en animation socio-culturelle et éducation permanente. Passionnée de théâtre et de musique, je suis ravie de pouvoir développer ce beau projet et donner un nouveau souffle à l'asbl Samaravia.

Pour plus d'informations :

felin.benoit@samaravia-sombreffe.be - +32 492 53 37 88



Informations aux citoyens

Consultations ONE pour les nourrissons

Les consultations pour enfants de l'Office Nationale de l'Enfance constituent un relais indispensable de médecine préventive et sociale en Fédération Wallonie-Bruxelles. Gratuites, leur but est de promouvoir, de suivre et de préserver la santé des enfants de 0 à 6 ans, non de soigner les enfants malades. L'objectif d'un tel suivi préventif est de s'assurer que le développement global de l'enfant se déroule de manière harmonieuse.



ATTENTION ! Les consultations ont lieu uniquement sur rendez-vous auprès de Madame Hélène PUISSANT (TMS) : tél. 0499/99.77.06.

A Sombreffe : Consultation des nourrissons par le Docteur CHAIDRON, **tous les vendredis de 13h00 à 15h00**, dans le local de l'ONE situé rue Gustave Fiévet, 26 à Sombreffe.

A Ligny : Consultation des nourrissons par le Docteur HEYMANS et associé, le **2ème mercredi et le 4ème jeudi du mois à 13h30**, dans les bureaux de l'ONE situés à la Maison Multiservices de Ligny (rue Haute, 5).



LE SAVIEZ-VOUS ?

La Maison Croix-Rouge Gembloux propose une large gamme de matériel paramédical disponible rapidement.

Son service location comprend :

Les conseils, la livraison à domicile du matériel volumineux, le montage et le démontage, l'entretien et la désinfection du matériel après emploi : nous prenons tout en charge pour vous !

Cette location de matériel est ouverte à toute personne qui en fait la demande, qu'elle soit affiliée à une mutuelle ou non, parce que conserver son autonomie n'est pas un luxe mais un droit pour chacun d'entre nous.

Que peut-on louer à la Maison Croix-Rouge Gembloux ?

Des lits médicalisés, chaises roulantes, déambulateurs, béquilles, lève-personne, matelas anti-escarres, etc.

Et pour le bon fonctionnement de ce service...



NOUS AVONS BESOIN DE VOUS; JOIGNEZ-VOUS A NOUS

Contacts : Maison Croix-Rouge Gembloux : 081/61 49 64 ou 0477/62 02 20 - mcr.gembloux@croix-rouge.be

Et puis, n'oublions pas la pénurie actuelle de sang

Collecte les 2^{ème} et 3^{ème} mercredis (après-midi) de chaque mois. Prendre RV au 0800/92245



La zone de police SamSom rend hommage à son collègue Emile BAYARD

Le 10 janvier dernier, en rentrant du travail, notre collègue Emile BAYARD, âgé de 54 ans et policier à la zone SamSom, a été hospitalisé suite à un malaise cardiaque. Malgré les soins reçus, c'est avec une immense tristesse que nous avons appris son décès ce 22 janvier 2022.

C'était un homme de valeur. Un policier de grande qualité, apprécié de la population, de ses collègues et de sa hiérarchie tant policière qu'administrative.

Nous adressons à sa famille, à ses enfants et à ses proches, toute notre solidarité dans ces moments extrêmement pénibles.

Les funérailles ont eu lieu le 27 janvier. Monsieur Emile BAYARD repose au cimetière de Moignelée.

Emile, alors âgé d'une vingtaine d'années, est rentré à la police communale de Sambreville en octobre 1991. C'est tout d'abord comme agent de police au sein de l'Administration communale de Sambreville qu'il mit son savoir et ses facultés au service de la population.

A la réforme des polices, en avril 2001, il intégra le service "Intervention" comme inspecteur de police au sein de la zone de police SamSom nouvellement créée.

Fort de ses expériences et démontrant le désir d'aller de l'avant, il passa avec brio de nouveaux examens pour devenir inspecteur principal en juillet 2004. Il assumait la direction d'équipe d'intervention jusqu'au 1er mai 2011 puis intégra le service proximité de la zone de police en tant qu'adjoint au chef de service et coordonna les agents de quartier de la Commune de Sambreville.

Il fut également gestionnaire arme en coordination avec les autres services de la zone et le service arme de la Province de Namur.

C'était par ailleurs un référent incontournable dans l'analyse des avis de sécurité pour les petits et grands événements ayant lieu sur notre territoire.

Emile BAYARD était animé par le travail en communauté, la bonne humeur en blaguant sur tout et sur rien mais ne perdant jamais une orientation solution et résultat.

De nature sociale, il a noué au fil du temps beaucoup de relations de travail avec ses collègues, n'hésitant jamais à prendre de leurs nouvelles pendant leurs absences ou leurs moments difficiles.

Il relevait tous les défis professionnels et s'engageait encore dans de nouveaux projets.

Il restera, pour ses collègues, un policier d'une très grande valeur.

Jean-Paul BOURGEOIS
Chef de Corps

Exposition «Mes parents ne me disaient pas tout. Mémoires de la Seconde Guerre mondiale en province de Namur» du 12 au 20 mars 2022 au Complexe sportif de Sombreffe





© Coll. Famille Hanoteau-Jattrand



« Mes parents ne me disaient pas tout ».

Mémoires de la Seconde Guerre mondiale
en province de Namur.

Exposition, du 12 au 27 mars 2022
Ouvert les mercredis, samedis et dimanches de 14h à 18h.
En semaine, sur réservation pour les groupes et les écoles
(animation scolaire possible). Entrée libre

Au complexe sportif de Sombreffe
Allée de Château Chinon, 5 - 5140 Sombreffe

Renseignements :
Hervé Legros - 0494379033
hervelegros@yahoo.fr



www.patrimoineculturel.org

En 1940, l'armée allemande envahissait la Belgique. Débutait alors la Seconde Guerre mondiale, un conflit qui a profondément marqué le territoire namurois et le destin de millions de personnes. C'était, il y a plus de 80 ans ... et pourtant, avec la disparition progressive de ses témoins directs, le travail de mémoire n'a jamais été aussi important qu'aujourd'hui !

L'exposition «Mes parents ne me disaient pas tout. Mémoires de la Seconde Guerre mondiale en province de Namur» retrace le déroulement du conflit et ses conséquences sur le territoire namurois et sa population. **Seize panneaux** abordent ainsi **l'invasion allemande, l'exode, la libération et le retour des prisonniers tout en passant par l'occupation, la collaboration et la résistance.**

De plus, l'exposition accorde une place particulière aux **témoignages oraux et écrits des personnes ayant vécu ces événements.** Des habitants de Sombreffe ont accepté de nous livrer leur récit, qui sera présenté dans l'exposition.

L'exposition sera accompagnée d'objets, de documents et de photographies, issus de collections privées locales, qui permettront de mettre en lumière le vécu des Sombreffois durant le conflit. Si vous possédez des documents liés à cette époque, il vous est toujours possible de nous les communiquer afin qu'ils soient valorisés dans l'exposition !

Enfin, pour les enfants, une animation scolaire (8-12 ans) d'1h30 est possible. Un livret pédagogique reprenant les grandes problématiques du conflit sera également distribué aux élèves participants.

Informations pratiques : Exposition du 12 au 27 mars 2022

Au Complexe sportif de Sombreffe - Allée de Château Chinon, 6 - 5140 Sombreffe

Ouvert :

- les samedis et dimanches de 14h à 18h ;
- en semaine, sur réservation pour les groupes et les écoles (animation scolaire possible).

Entrée libre !

Renseignements : Hervé Legros – 0494/37.90.33 - hervelegros@yahoo.fr

Une nouvelle identité visuelle pour le SIT !

Le Syndicat d'Initiative et de Tourisme propose une nouvelle identité visuelle pour identifier de façon plus cohérente le territoire Sombreffois, au même titre que les 5 communes du territoire Sambre/Orneau.

Ce logo au graphisme angulaire s'inspire du logo de la Maison du Tourisme, « Terres d'escalles », avec laquelle nous sommes partenaires.

Cette forme géométrique représente le territoire qui regroupe les communes de Gembloux, Floreffe, Jemeppe-sur-Sambre, Sambreville et Sombreffe.

Chaque pointe correspondant à une commune précise, les pointes pourraient également positionner Sombreffe au croisement des 3 provinces, car située entre Waterloo, Wavre, Namur et Charleroi.





Les services communaux

AVIS A LA POPULATION

Accès aux services de votre Administration communale

Les services communaux restent ouverts au public selon les horaires habituels (excepté le service Urbanisme - voir ci-après), à savoir :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9h00 à 12h00
- Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h30

Par contre, en ce qui concerne le service Urbanisme, les visites de plus de 10 minutes nécessitant un contact physique (ex : demandes d'avis sur les projets urbanistiques, aide au remplissage de formulaires, ...) se font UNIQUEMENT sur RENDEZ-VOUS, par téléphone au 071/827 430 ou par mail à l'adresse urbanisme@sombreffe.be.

Ces mesures sont prises afin de nous assurer que la santé de nos concitoyens et de leurs proches sera préservée au mieux. Merci de votre compréhension !



COORDONNEES DES SERVICES



Accueil général :

Allée de Château-Chinon, 7 – 5140 Sombreffe

Tél : 071/82.74.10 - fax : 071/82.74.40

E-mail : info@sombreffe.be - Site Internet : www.sombreffe.be

Facebook : [Commune de Sombreffe-Officiel](https://www.facebook.com/Commune.de.Sombreffe-Officiel)

Twitter : [@ACSombreffe](https://twitter.com/ACSombreffe)

Service Affaires générales	071/82.74.18
Enseignement	071/82.74.32
Communication	071/82.74.39
Jumelage - Tourisme - Académie	071/82.74.27
Personnel	071/82.74.13/14
Prévention - Sécurité civile	071/82.74.21
Taxes - Redevances - Marché	071/82.74.18
Service Cadre de vie	071/82.74.31
Environnement - Cimetières	071/82.74.36
Mobilité	071/82.74.34
Travaux	071/82.74.34/37
Urbanisme	071/82.74.30/33

Service Population - Etat civil	071/82.74.24
Carte d'identité - Passeport	071/82.74.38
Etat civil (naissance, mariage, divorce, décès)	071/82.74.26
Population - Permis de conduire	071/82.74.24

Service Cohésion sociale	071/82.74.15
Accueil Temps Libre (extrascolaire)	071/82.74.44
Espace Public Numérique de Ligny	071/82.08.99
Festivités - Occupations du domaine public	071/82.74.22
Jeunesse - Associations - Plan de Cohésion Sociale	071/82.74.25
Petite enfance - Enfance (Conseil des enfants)	071/82.74.44
Petite Infrastructure de Quartier (PISQ)	0499/69.93.24
Social - Logement - Seniors - Culture - Santé	071/82.74.25
Sports - Réservation de salles - Plaine & aires de jeux	071/82.74.22

Service Finances/Directeur Financier	071/82.74.20
---	--------------

AUTRES COORDONNEES UTILES



Académie de musique-Section de Sombreffe

Rue G. Fiévet, 26 - Sombreffe 071/88.59.56
(durant les heures de cours)

Place du Jumelage - Taminés 071/77.28.21
(en journée, hors vacances scolaires)

Agence Locale pour l'Emploi et Titres-Services

Rue D. Harzée, 32 - Ligny 071/88.78.20

Centre communal de Ligny

Rue du Pirou, 8 - Ligny 071/82.74.22
(réservation des salles)

Maison Multiservices de Ligny

Rue Haute, 5 – Ligny 071/82.74.22
(réservation des salles)

Centre Sportif de Sombreffe

Allée de Château-Chinon, 6 - Sombreffe
..... 071/88.94.71
(conciergerie)

CPAS

Rue Haute, 7 - Ligny 071/49.01.10
..... Fax : 071/49.01.19

Ecoles communales (Ligny, Boignée, Tongrinne)

Rue Haute, 12 - Ligny 071/88.77.75



Liste des n° utiles : à découper et à garder précieusement !



URGENCES (pompiers, ambulances)	112
Zone de Police SAMSOM	071/888.002 (antenne locale) - 071/260.800 (numéro général)
Zone de secours Val de Sambre (pompiers)	071/121.429 (services administratifs)
Médecin de garde	1733
Pharmacie de garde	0903-99.000 (1,50 €/min.) - www.pharmacie.be
Télé Accueil - écoute 24h/24	107
Child Focus	116000
Ecoute Enfants	103
Prévention des radicalismes et des extrémismes violents (point de contact central de Sambreville)	0496/264.811
	Numéro vert : 0800-111.72.

Service Affaires générales

Cérémonies patriotiques – 8 mai 2022

Invitation à tous – Un geste citoyen pour le Souvenir !

Après deux années de commémoration en comité restreint, le Collège communal souhaite à nouveau vous inviter à la cérémonie patriotique du 8 mai.

Cette année, nous commémorerons la fin de la 2ème guerre mondiale le **dimanche 8 mai 2022 à 11h00 au Monument de Tongrinne** (à côté de l'Eglise).

Soucieux de préserver la santé de chacun, le port du masque sera privilégié tout au long de la cérémonie.

Nous insistons sur le fait que toutes les mesures Covid en vigueur à cette date devront être respectées et qu'il n'y aura pas de verre de l'amitié à l'issue de la cérémonie.

Nous comptons sur votre compréhension et sommes très heureux de pouvoir vous retrouver !



Personnel

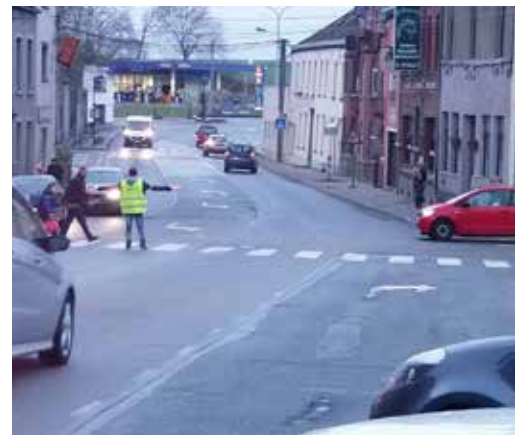
... Des SURVEILLANT.E.S habilité.e.s pour assurer la sécurité aux abords des écoles

Le/la surveillant.e habilité.e par le Bourgmestre a notamment pour mission d'assurer la sécurité des enfants qui traversent la Chaussée de Nivelles, à hauteur de l'école libre Saint-Laurent et de l'école de la Fédération Wallonie-Bruxelles «Les 2 Châtaigniers».

Vous êtes :

- âgé.e d'au moins 18 ans
- enseignant.e, parent, personne retraitée...
- disponible le lundi, mardi, jeudi, vendredi au matin et en fin d'après-midi, ainsi que le mercredi à l'entrée et à la sortie des écoles
- soucieux/soucieuse de veiller à la sécurité des enfants aux abords des écoles
- disposé.e à suivre une petite formation sur la sécurité dispensée par la zone de police locale SamSom

Dans ce cas, n'hésitez pas à poser votre candidature auprès de l'Administration communale de Sombrefe (Email : info@sombrefe.be – Tél. : 071/82.74.10) !



La Commune de Sombreffe recrute des SURVEILLANT.E.S des temps de midi dans ses écoles (réserve de recrutement)

Envie d'intégrer les équipes des surveillants des temps de midi au sein des écoles communales (Boignée, Ligny et Tongrinne) ?

N'hésitez plus et envoyez votre candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) à l'Administration communale de Sombreffe, à l'attention du service du Personnel, Allée de Château-Chinon, 7 à 5140 SOMBREFFE.

En tant que surveillant(e) des temps de midi, vous serez chargé.e de l'accueil, de la surveillance et de l'encadrement des enfants de 2,5 ans à 12 ans pendant le temps de midi.

Horaires et tarif du contrat de travail :

De 11h45 à 13h45 (sauf le mercredi), soit un contrat de **8h00 par semaine au tarif de 12 € brut de l'heure (= presque le net)**.

Les tâches principales sont les suivantes :

- Aider et surveiller les enfants durant les repas et le temps de midi (dans la cour)
- Assurer la distribution des repas chauds (formation offerte pour le portionnement)
- Préparer/nettoyer le réfectoire avant et après les repas

Profil :

- Aimer le contact avec les enfants
- Disposer d'aptitudes afin de savoir gérer des groupes d'enfants jusqu'à 12 ans (une expérience probante au niveau de la gestion de groupe d'enfants - mouvement de jeunesse, plaine,... - est un atout, tout comme un diplôme d'éducateur/trice ou de puériculteur/trice)
- Présenter une image positive de l'école



... Des surveillant(e) de bâtiment en location sous forme de volontariat (réserve de recrutement)

La Commune de Sombreffe constitue une réserve de recrutement de surveillant(e) de bâtiment en location sous forme de volontariat, pour réaliser des missions de surveillance dans certains bâtiments communaux mis en location.

Profils recherchés :

La surveillante ou le surveillant ne peut pas déjà effectuer un bénévolat et une activité complémentaire rémunérée par la Commune de Sombreffe.

Missions :

- Surveiller et garder les locaux du Centre communal de Ligny et de la Maison Multiservices de Ligny pendant les heures d'occupation;
- Veiller au bon ordre des locaux afin d'éviter toute détérioration;
- Signaler au personnel de maintenance toute anomalie ou dégradation constatée lors de la surveillance ou à l'occasion du nettoyage (luminaire à remplacer, panne de chauffage, ...);
- Ouvrir et fermer les portes d'entrée et des différents locaux dont il/elle a la garde, aux heures d'occupations;
- Eteindre les appareils d'éclairage et de chauffage;
- Tenir l'inventaire et l'économat des produits d'entretien et du matériel de nettoyage;
- Accueillir et informer les personnes désireuses de visiter les salles en vue d'une location;
- Réaliser un état des lieux des salles de réception après location, un inventaire du matériel utilisé et faire signer les documents par les locataires;
- Veiller au respect de la fermeture des portes de sécurité.



Horaires du contrat de travail : les prestations pouvant avoir lieu en soirée, le samedi ou le dimanche (un horaire précis ne peut être établi, les mises à disposition ou locations étant aléatoires à l'exception des mises à disposition ou locations à certains clubs ou associations).

Contrat de prestation : rémunération de 30 € par prestation/location.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de prendre contact avec Véronique LADRIERE (071/82.74.14 ou veronique.ladriere@sombreffe.be).

Nettoyage de la Ligne : Appel aux bénévoles

Suite aux inondations du mois de juillet dernier, nos cours d'eau traversant la Commune ont charrié et laissé bon nombre de déchets sur les berges.

Après le nettoyage de la Sombre (par les services communaux le 12 octobre 2021) et du Linwez (par un groupe de citoyens le 16 octobre), il ne reste que la Ligne à nettoyer dont le gestionnaire est le Service Public de Wallonie (SPW). Ce nettoyage est plus important étant donné que la Ligne parcourt trois de nos villages (Ligny, Tongrinne, Boignée) sur environ huit kilomètres au total. C'est pourquoi nous sollicitons d'ores et déjà votre aide.



Ce **nettoyage** est **prévu le 4 juin à partir de 9h**. Il sera coordonné par le service Environnement communal et le Contrat de Rivière Sambre et Affluents, qui sensibilisera les participants sur leurs missions et prêtera le matériel.

Informations et inscriptions auprès du Service «Cadre de vie» (Cimetière – Environnement – Bien-être animal – Agriculture – Patrimoine), par téléphone au 071/827 436 ou par email à l'adresse frederic.vansimaey@sombreffe.be



Le cours d'eau la Ligne commence à déborder dangereusement le 15 juillet 2021. On n'est pas encore au plus fort de l'inondation à Ligny

Service Cohésion sociale

Culture



Bibliobus

La bibliothèque itinérante de la Province de Namur propose en prêt direct au grand public (particuliers, familles, écoliers, etc.) des ouvrages variés destinés à son information ou à son délasserment. Le Bibliobus est présent sur le marché de Sombreffe un samedi par mois, Place Baudouin 1er, de 9h00 à 13h00.

Prochaines dates de passage à Sombreffe : les samedis 19 mars, 16 avril et 21 mai 2022, de 9h00 à 13h00.

BDbus

Le BDbus propose aux adultes et à la jeunesse des bandes dessinées et des mangas, ainsi que divers médias associés (magazines sur la BD, vidéos de mangas...).

Il est présent le 3ème mercredi du mois, de 13h00 à 15h00, Place Baudouin 1er à Sombreffe.

Prochaines dates de passage à Sombreffe : les mercredis 17 mars, 20 avril et 18 mai 2022, de 13h00 à 15h00.



Enfance

Plaine de vacances communale : à vos agendas !

Cette année, la Plaine de vacances communale aura lieu du **lundi 4 au vendredi 29 juillet 2022** et accueillera les enfants de **2,5 ans à 14 ans**.

La restriction (pour cause de pandémie) de l'âge limité à 12 ans est à présent levée et les 13-14 ans sont donc à nouveau bienvenus à la plaine !

Réservez déjà ces dates dans vos agendas !

Les inscriptions seront ouvertes prochainement.

N'hésitez pas à consulter régulièrement la rubrique « Actualités » sur le site internet communal www.sombreffe.be.





Plaine de vacances communale 2021

ENQUETE DE SATISFACTION



Soucieux de rendre meilleure la qualité du service public, le Collège communal de Sombreffe vous invite à répondre à quelques questions relatives à l'édition 2021 de la plaine de vacances communale, afin d'adapter son offre en matière d'accueil (extrascolaire) des enfants de 2,5 à 12 ans. Sur base de vos réponses, le Collège communal tentera, dans la mesure des possibilités humaines et financières, de rendre ce milieu d'accueil encore plus accessible et qualitatif.

Une fois complétée, merci de l'envoyer :

- par voie postale à l'Administration communale, 6 allée de Château-Chinon à 5140 Sombreffe
- ou par mail à rudymbarbier@sombreffe.be

Les infrastructures

La répartition par groupe d'âge dans 3 implantations (de 2,5 ans à 6 ans dans l'école communale de Tongrinne, de 7 ans à 9 ans dans l'école communale de Ligny et les 10 à 12 ans au Complexe sportif de Sombreffe), est-elle une formule à conserver ?

OUI – NON → Expliquez votre choix (facultatif) :

La période

Depuis plus de 30 ans, la Plaine de vacances communale est organisée pendant 4 semaines en juillet, pensez-vous que cela soit suffisant en matière d'offre ?

OUI – NON → Expliquez votre choix (facultatif) :

Les garderies

L'organisation de garderies le matin (entre 7h00 et 9h00) et en fin de journée (entre 16h00 et 18h00) est-elle indispensable ?

OUI – NON → Pourquoi ?

L'excursion de fin de plaine

Pensez-vous que l'excursion de fin de plaine en car, organisée pendant une journée au Domaine provincial de Chevetogne pour les enfants de tous les groupes d'âge est une activité à poursuivre ?

OUI – NON → Expliquez votre choix (facultatif) :

Remarque(s)

Remarques ou suggestions :

Pour le Collège communal,
Laurette DOUMONT-HENNE, Echevine de la Cohésion sociale

Petite Infrastructure Sociale de Quartier (PISQ)

Stage pendant le congé de Carnaval

Pour développer la créativité des enfants dès l'âge de 8 ans, leur faire découvrir de nouvelles activités et leur proposer un moment de détente, les animateurs du PISQ ont organisé un stage pendant le congé de Carnaval,

Au programme : petits jeux de présentation, création de masques ou de costumes, initiation au jeu en bois « Le Molky », activités sportives, création et décoration d'un jeu de société réalisé entièrement par les participants, atelier cuisine « crêpes », ...

Une chouette semaine qui a permis aux enfants de devenir acteurs de leur lieu d'accueil mais aussi de leurs loisirs !



APPEL À CANDIDATURE – GROUPE DE TRAVAIL CONCERNANT LA PERSONNE HANDICAPÉE

INFOS :

Service Cohésion Sociale

071/827.415

cohesionsociale@sombreffe.be

ADMINISTRATION COMMUNALE

7, ALLEE DE CHATEAU-CHINON

WWW.SOMBREFFE.BE

Vous êtes porteur d'un handicap ou connaissez quelqu'un qui a un handicap, vous êtes intéressé(e) par la problématique du handicap, vous travaillez dans le secteur du handicap, ... vous avez des choses à dire...

Si vous êtes désireux(se) de faire partie du Groupe de travail dans le cadre de la constitution de la Charte des Personnes Handicapées, n'hésitez pas à poser votre candidature en expliquant brièvement vos motivations par mail à l'adresse cohesionsociale@sombreffe.be ou par courrier à la Commune de Sombreffe à l'attention de Florence Argentin allée de Château-Chinon, 7 à 5140 Sombreffe.

Les candidatures doivent nous parvenir pour le 8/04/2022".

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Adresse e-mail :

Mobitwin

Un service de covoiturage sur Sombreffe !

Actif depuis le 3 mai 2021, Le Mobitwin Desk est géré par un agent du service Cohésion sociale de l'Administration communale de Sombreffe. L'idée est d'offrir, aux personnes à revenu modeste et rencontrant des difficultés de déplacements, une alternative d'accompagnement abordable.

En 2021, plusieurs personnes se sont proposées pour être chauffeur bénévole dans le cadre de ce projet. Malgré tout, le service recherche encore aujourd'hui des bénévoles afin de couvrir les plages horaires.

Les bénévoles sont couverts par une assurance communale en cas d'incident.

Quant aux bénéficiaires, ceux-ci ont pu trouver réponse à leur besoin, notamment dans le cadre de la vaccination où ils ont pu être menés en temps et en heure vers leur centre respectif.

Les demandes principales concernent des déplacements pour des raisons médicales : kiné, hôpital etc.

Retour des bénéficiaires sur le service : «Très contente du service, de la gentillesse et la ponctualité des bénévoles». «Je suis très contente que la commune ai mis en place un système pour les personnes ne sachant pas se déplacer ou ne sachant pas vers qui se tourner».

Comment ça marche ?

Pour la modique somme de **12,00 €** par an ou **6,00 €** par demi-année (à partir de juillet 2022), les personnes peuvent s'inscrire en tant que membre et demander des trajets simplement en téléphonant à la centrale. Ces demandes se font donc par téléphone minimum **48 heures** à l'avance. Le défraiement à payer directement au chauffeur est généralement de **0,34 €/km**.

Pour quels types de déplacement ? Toutes les raisons sont bonnes : pour rendre visite à un membre de votre famille ou à des amis, se rendre à un centre de jour ou chez le médecin, faire des courses, aller chez le coiffeur,...

Qui sont les chauffeurs ? Ce service fonctionne grâce au dévouement de nos bénévoles qui viennent vous chercher et vous reconduisent à votre domicile.

Comment demander un trajet ? Il suffit de faire la demande par téléphone au 0493/31.61.03 (minimum 48 heures à l'avance).

Comment devenir bénévole ? Envoyer un mail à l'adresse cohesionsociale@sombreffe.be ou par téléphone au 071/827.415

Horaires du **Mobitwin Desk Sombreffe** :

- Lundi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 15h00
- Mercredi : de 9h à 12h
- Jeudi : de 9h à 12h



Permanence sociale par le SPF à Ligny



La Direction Générale Personnes Handicapées du SPF Sécurité sociale organise une permanence pour la Commune de Sombreffe :



Le 1er lundi du mois de 9h à 11h

(en cas de jour férié, vérifier les dates sur www.sombreffe.be – rubrique Evénements)

A la Maison Multi-Services (derrière les bureaux du CPAS), rue Haute 5/7 à Ligny

La permanence est assurée par Fabienne MANDERLIER, assistante sociale au SPF.

Pour la contacter : fabienne.manderlier@minsoc.fed.be

Prochaines dates de permanence : lundis 14 mars, 4 avril et 2 mai 2022

Sport

1er Cross duathlon à Sombreffe

Toujours proactif, l'Echevinat des Sports communal, en collaboration avec le Club Quali3team (<https://quali3team.be/>), organisera le 1er Cross duathlon le dimanche **4 septembre 2022**.

Le Complexe sportif de Sombreffe sera le centre d'attraction pour les jeunes fans du double effort (vélo et course à pied).

Pour plus d'infos :

- Monsieur Vincent MINOT, Quali3team : 0479/35.12. 68
- Monsieur Rudy BARBIER, Service Cohésion sociale/Sports : 071/82.74.22 ou rudy.barbier@sombreffe.be



Service Population-Etat civil



Permanences

Les prochaines permanences du service Population-Etat civil auront lieu les samedis :

- **19 mars 2022, de 9h à 11h**
- **2 et 16 avril 2022, de 9h à 11h**
- **7 mai 2022, de 9h à 11h**

Il est nécessaire de prendre rendez-vous au préalable au 071/827.424 ou au 071/827.426 pour les dossiers des Etrangers et d'Etat Civil (reconnaissance, nationalité, déclaration de mariage,...), ainsi que pour les cohabitations légales.



Mariages

Un couple s'est marié civilement à Sombreffe depuis la dernière parution du Bulletin d'information communale. Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur !



Romain LEBRUN et Mathilde CAILLIAU
se sont mariés à Sombreffe le 22 janvier 2022

Avis aux futurs mariés !

Vous avez l'intention de vous marier et entamez les démarches administratives nécessaires ?

Nous vous conseillons de **prendre contact avec le service Etat civil** de la Commune de Sombreffe au 071/827 426, **minimum 2 mois avant le mariage**, afin de vérifier les disponibilités et réserver la date souhaitée pour organiser votre cérémonie.

L'heure de la célébration du mariage sera fixée par le service Population - Etat Civil, en accord avec l'Officier de l'Etat Civil.

Attention !!!

- Le **samedi**, les mariages sont célébrés **entre 11h00 et 13h00**.
- Aucune cérémonie n'a lieu les dimanches et jours fériés.

Le 1er passeport « nouvelle génération » a été délivré à Sombreffe le 15 février



Depuis février 2022, le passeport belge a changé de look et vous invite en voyage en compagnie de personnages de BD belge mondialement connus !

Les principaux changements sont les suivants :

- Nouveau design sur le thème de la bande dessinée belge et du voyage
- Page des données en polycarbonate (même matière que pour eID)
- Puce intégrée dans la page des données
- Photo du titulaire en noir et blanc
- Incorporation d'un code barre sur le

recto de la page de données contenant entre autres les données personnelles du titulaire



Bon à savoir !

- Les **délais de livraison** restent **identiques** (livraison normale dans les 5 jours ouvrables suivant le jour de la demande, livraison urgente le 1er jour ouvrable suivant le jour de la demande, livraison super urgente dans les 4 ½ heures après la demande au guichet des Affaires étrangères et de l'Intérieur à Bruxelles).
- Le **coût du passeport** reste lui aussi **identique** pour le citoyen :
 - Passeport (-18 ans) procédure normale = 35 €
 - Passeport (-18 ans) procédure urgente = 210 €
 - Passeport (+18 ans) procédure normale = 85 €
 - Passeport (+18 ans) procédure urgente = 265 €

Le rôle d'un CPAS est bien plus large que l'octroi d'une aide sociale ou d'un revenu d'intégration sociale.

Le CPAS développe ses activités aussi bien dans le champ professionnel et de l'emploi, que dans celui du bien-être, de la santé, de la culture ou du conseil aux personnes.

A Sombreffe, l'équipe du CPAS a mis en place une série de services destinés à apporter des solutions nouvelles aux besoins de la population.

Le CPAS de Sombreffe vous accueille, rue Haute, 7 à 5140 Ligny, **lors des permanences organisées les mardis, mercredis et jeudis de 9h00 à 12h00 et les autres jours sur rendez-vous.**



- Président : VANDENSCHRIK Benoît – benoit.vandenschrick@sombreffe.be
- Directeur général : FRERES Laurent – DG@cpas.sombreffe.be
- Accueil administratif : HAINAUT Danielle – Tél : 071/49.01.10 – Fax : 071/49.01.19
info@cpas.sombreffe.be
- Receveuse Régionale : LALOUX Amélie

Besoin d'aide dans votre vie quotidienne ?

Les partenaires du CPAS peuvent éventuellement vous aider



Centrale de Services à Domicile

Le choix de bien vivre chez soi !

Vous avez besoin de soins à domicile ou d'aides dans vos tâches quotidiennes ?
La Centrale de Services à Domicile (CSD) vous propose des solutions adaptées à vos besoins.

Centre de coordination • Service Répit • Gardes à domicile • Soins infirmiers et palliatifs • Aides familiales et aides ménagères sociales • Télégilance • Location de matériel médical • Livraison de repas chauds et froids • Conseil en aménagement du domicile • Transports non urgents en ambulances ou VSL - 0800/82.290
Et bien plus encore...

Plus d'infos :
 ☎ 081/777.100
 🌐 www.csdnamur.be
 ✉ csd.namur@solidaris.be
 📍 CSD Namur






Centrale de Services à Domicile de la Province de Namur - réseau Solidaris asbl

Siège social: Rue de France, 33 à 5600 PHILIPPEVILLE • N° d'entreprise: 0443-258-524 • Compte bancaire: BE36 8781 7263 0181
 RPM: Tribunal de l'entreprise de Liège - division Dinant • Éditeur responsable: Isabelle Lacroix



IL Y A TOUJOURS UN CENTRE PRÈS DE CHEZ VOUS !



Partenaire Mutualité chrétienne

AIDE À LA VIE JOURNALIÈRE

SOINS INFIRMIERS

CENTRE DE COORDINATION

Nos équipes sont composées d'infirmier(e)s, d'aides familiaux(ales), d'aides ménagères(ères), de gardes à domicile et de gardes d'enfants malades. Des professionnels qui assurent un soutien et un accompagnement pour un **maintien à domicile de qualité**, et ce, quelle que soit votre affiliation mutuelle.

Nos collaborateurs travaillent à votre domicile en concertation avec l'ensemble des intervenants permettant ainsi une prise en charge globale : santé, autonomie physique, mentale et sociale. Ils se forment en permanence aux dernières techniques propres à leur domaine de compétences afin de vous assurer un accompagnement de qualité.

Profitez de nos services partout en province de Namur !

CENTRE DE NAMUR-ÉGHEZÉE
Avenue de la Dame, 93 - 5100 Jambes
081 257 457 - info@asd-namur.be

CENTRE DE PHILIPPEVILLE
Rue de l'Arsenal, 7 bte 2 - 5600 Philippeville
071 611 088 - info@asd-namur.be

CENTRE DE DINANT-CINEY
Rue Edouard Dinot, 21 - 5590 Ciney
083 214 108 - info@asd-namur.be

CENTRE DE GEDINNE
Rue Raymond Gridlet, 8 - 5575 Gedinne
061 589 508 - info@asd-namur.be

WWW.ASDNAMUR.BE

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE - 7J/7 & 24H/24



**DES SERVICES
INTÉGRÉS ET PLURI-
DISCIPLINAIRES**

NOS PARTENAIRES :



AIDE & SOINS À DOMICILE travaille en partenariat étroit avec la Mutualité chrétienne, Viret, Qualis et Sédul.



Centre de Coordination agréé et subsidié par la Région wallonne



Service après SAFA

ENSEMBLE & POUR VOUS



Le personnel soignant dispense **des soins des plus techniques aux plus simples** : injections, pansements, installation et suivi de sondes et de perfusions, alimentation parentérale, chimiothérapie, dialyse, ... Le tout en utilisant **l'équipement le plus performant** et en respectant **une hygiène stricte**.

Les infirmier(e)s et les aides soignant(e)s soignent selon la prescription du médecin traitant et collaborent avec lui.

Ils enrichissent continuellement leurs compétences et leurs connaissances, notamment en matière de diabète, de plaies, de manutention et de soins palliatifs.

Le personnel soignant travaille sous la supervision et le contrôle d'une infirmière responsable, ce qui offre un suivi optimal des soins qui vous sont administrés.

Les **aides familiaux(ales)** se chargent de vous seconder dans tous les actes de la vie journalière : toilette, repas, courses, aide administrative, entretien, ...

Les **aides ménagères(ères)** entretiennent votre domicile et peuvent vous apporter réconfort et soutien.

Les **gardes à domicile** collaborent à la sécurité et au confort de la personne malade ou handicapée. Elles soulagent l'entourage par leur présence de jour comme de nuit.

Les **gardes d'enfants malades** offrent une présence attentive et éducative à vos enfants : réconfort, surveillance de la médication, jeu, lecture, ...

Les coordinatrices **évaluent** vos besoins, vous informent et vous **proposent des solutions globales**. Elles préparent votre retour de l'hôpital ou organisent votre maintien à domicile. Elles recherchent et mettent en place une structure d'aide et de soins à domicile dans le respect de vos choix.

Les coordinatrices travaillent **en partenariat avec les autres prestataires** : médecin traitant, infirmier(e), kinésithérapeute, services divers (d'aide familiale, de téléassistance, de prêt ou de vente de matériel sanitaire, etc.), associations de volontaires, CPAS, hôpitaux, mutualités et leurs travailleurs sociaux, ... Une coordination harmonieuse et un relais efficace sont ainsi assurés entre chaque prestataire.

**EXPERTISE EN SOINS
INFIRMIERS**

**ACCOMPAGNEMENT
DE CHAQUE JOUR**

**CENTRE DE COORDINATION DE
SOINS ET SERVICES À DOMICILE**



**UN SERVICE AU COEUR
DE LA PROVINCE**

📞 **082 74 38 38** | www.spaf.be



**AIDES
FAMILIALES**

**GARDES À DOMICILE
ALZHEIMER**



**Mieux vivre
chez soi !**



**AIDES
MÉNAGÈRES
SOCIALES**

**OUVRIERS
POLYVALENTS**

«L'aide est un acte conforme à la nature, ne te lasse jamais d'en recevoir et d'en apporter...» Marc Aurèle

Le SPAF est présent dans les 38 communes de la Province de Namur

Rue de Maredsous 10 | 5537 DENEE | info@spaf.be



!!!! Le CPAS recherche des logements à louer !!!!

Vous êtes propriétaire et vous avez un logement à louer ?

Vous êtes soucieux d'aider les autres et vous avez envie de collaborer avec le CPAS afin de favoriser l'intégration de personnes en difficulté ?

Alors le CPAS est intéressé de devenir locataire de votre bien !!!

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le CPAS au 071/49.01.10 ou info@cpas.sombreffe.be

Merci pour votre solidarité





Nos enfants

Ecole communale de Tongrinne

«Coin Poste» dans une classe maternelle

A l'heure des courriers électroniques, des réseaux sociaux et de tous ces écrans, l'écrit reste une priorité des classes maternelles.

En M2 à l'école communale de Tongrinne, nous avons installé un «coin correspondance». Les enfants y vont librement, ils réalisent leur lettre (découpage, pliage, dessin), choisissent un.e copain.ine ou membre de l'équipe éducative comme destinataire et dictent leur texte à l'adulte. Ils y collent un «timbre» qu'ils auront réalisé aussi et écrivent (ou recopient) les noms de l'expéditeur et du destinataire.

Ils glissent ensuite leur lettre dans une «boîte postale» dans la classe et elle sera distribuée en fin de semaine.

Cette activité permet aux enfants de prendre conscience de l'importance de l'écrit et de la chronologie des séquences d'un envoi postal.

Madame Patricia, 2ème maternelle



L'avis des groupes politiques

Cette rubrique est ouverte aux groupes politiques représentés au sein du Conseil communal. Chaque groupe représenté a l'opportunité de s'exprimer dans un souci démocratique et de transparence.

Les articles doivent porter sur les matières qui relèvent de la compétence d'avis ou de décision du Collège ou du Conseil communal (dans la mesure où cette compétence a un objet qui concerne le territoire communal).

Ils ne peuvent en aucun cas interpellier ou invectiver nominativement qui que ce soit, ni porter atteinte au personnel ou aux services publics.

Ils doivent également respecter les réglementations en vigueur (notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles), mentionner nominativement leur(s) auteur(s) et être signés par la majorité des membres du groupe politique porteur du texte.



Vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain Bulletin distribué la semaine du 9 mai 2022 ?

Dans ce cas, envoyez votre proposition d'article **au plus tard le lundi 4 avril 2022** par mail à info@sombreffe.be, en mentionnant en objet « Bulletin communal – L'avis des groupes politiques ».

La fête du jardin au naturel

Après-midi et soirée festives gratuites dédiées au jardin biodiversifié, **le samedi 23 avril, de 14 heures à minuit !** Au centre sportif de Sombreffe.

Venez vous informer et vous rencontrer pour participer au développement de la biodiversité dans nos jardins. Les petits ou grands gestes que nous posons sont tous utiles, chacun à leur mesure, pour revitaliser la nature et augmenter la variété des espèces animales et végétales. Beaucoup de joies en perspective !

Concrètement, nous vous proposons des stands animés par différentes associations dont Le cercle naturaliste de Namur et Adalia. Nous aurons l'occasion de mieux connaître les plantes et fleurs utiles ainsi que les plantes indésirables (invasives exotiques). Nous découvrirons les outils pratiques pour désherber, les bonnes idées pour éviter les herbicides, comment fabriquer des nichoirs ou des hôtels à insectes.

Nous vous invitons également à un échange de graines et plantes, à visionner le superbe court métrage « L'appel des libellules » et à participer aux jeux avec surprises ! Une petite dégustation sera à votre disposition.

Et en soirée, sur **l'excellente sono DJ's LA'S avec des djeuns DJ locaux**, venez danser la venue printemps dès 20h (Sous réserve des conditions sanitaires). Bar à prix coûtant, ou presque !

Pas d'inscription.

Plus d'infos : bientôt sur la page Facebook d'Ecolo Sombreffe.

Pour Ecolo : E. Van Poelvoorde, F. Halleux, D.Hallet, V. Toussaint



Les activités annoncées dans cette rubrique seront organisées SOUS RESERVE de nouvelles mesures sanitaires dictées par le Fédéral, les Régions ou les Communes (risque de non événement) !



Expressions citoyennes

Cette rubrique est ouverte aux citoyens de l'entité et leur offre l'opportunité de s'exprimer dans un souci démocratique et de transparence (limité à un maximum de 1500 caractères espaces compris).

Les articles ne peuvent en aucun cas interpeller ou invectiver nominativement qui que ce soit et porter atteinte au personnel ou aux services publics.

Par ailleurs, les articles doivent :

- rester courtois et faire preuve de retenue (s'exprimer sans excès et avec bienséance) ;
- porter sur les matières qui relèvent de la compétence d'avis ou de décision du Collège ou du Conseil communal (dans la mesure où cette compétence a un objet qui concerne le territoire communal) ;
- respecter les réglementations en vigueur (notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles) ;
- être signés et indiquer clairement le nom et le prénom ainsi que les coordonnées de leur auteur.

L'Administration communal se réserve le droit de ne pas publier les articles (en tout ou en partie) qui ne respecteraient pas l'une des dispositions précisées ci-dessus.



L'avenir urbanistique de Sombreffe... une affaire privée de la commune ou une véritable participation citoyenne ?

L'article paru dans le dernier bulletin communal présente le résultat d'une étude du BEP sur la programmation des développements urbanistiques dans le centre de Sombreffe. A sa lecture, il semblerait que le travail citoyen effectué entre 2013 et 2018 par la CCATM ait été oublié...

La densification de l'habitat sera nécessaire mais, au-delà des chiffres, il faut considérer la réalité locale qui donne à Sombreffe son caractère et sa spécificité rurale. Cette réflexion avait précisément déjà été menée par la CCATM 2013-2018, et avait donné lieu à une série de remarques par rapport au PCAR 2015.

Citons entre autres :

- La réalisation d'une étude de mobilité préalable sur le centre de Sombreffe
- L'étude de risque pour l'accès au quartier de Messe via la chaussée de Nivelles (Le BEP propose 30 appartements et 24 maisons unifamiliales + activités de service et professions libérales, soit un trafic journalier d'une centaine de voitures !)

La conclusion de la CCATM 2013-2018 (à l'unanimité !) était de demander une révision de l'ensemble 2 (Poumon vert du centre/ quartier de Messe) avec une analyse spécifique dans le respect de sa particularité.

Tout ce travail de la CCATM a-t-il été pris en compte par le BEP ?

Le quartier de Messe a-t-il fait l'objet d'une nouvelle analyse ?

Malheureusement, les résultats présentés dans le bulletin communal ne le laissent pas penser.

P. Dumont

Complément d'information en réponse à P. Dupont

Nous prenons bonne note de vos réflexions relatives à l'article repris sous objet et vous en remercions.

L'étude du BEP sur la **programmation des Développements urbanistiques au centre de Sombrefe** a été réalisée pour fournir à la Commune des balises, en vue d'un encadrement urbanistique optimal du centre de Sombrefe.

C'est un outil qui permet de programmer les développements immobiliers à venir pour chacun des grands terrains urbanisables et de rechercher une cohérence pour les projets envisagés, afin de répondre à la croissance démographique et de correspondre au mieux à la vision définie.

Cette étude d'analyse sur le développement urbanistique du centre de Sombrefe a pour finalité de répondre à des enjeux en termes d'habitat, de mobilité et d'espaces publics, tout en ayant une volonté de préserver le milieu naturel et les cœurs de village, et ainsi conserver le caractère rural de la Commune.

Le Code de Développement territorial prévoit la possibilité pour les autorités communales de **créer une Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité (CCATM)**.

Dans le but de permettre une plus large participation de la population à la gestion de leur cadre de vie, la Commune de Sombrefe s'est dotée de cette commission communale. Elle est composée d'un président et de huit membres (pour une commune de moins de dix mille habitants) représentant les citoyens de la Commune.

L'étude du BEP a été présentée en séance à la Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité (CCATM) et a été approuvée par les membres, entre autres citoyens.

Le Collège communal, qui a toujours privilégié les outils d'aménagement du territoire permettant de préserver le caractère rural de la Commune, a ensuite validé cette étude.

Sombrefe est soumise à une très forte pression urbanistique depuis plus de 20 ans !

Pour encadrer cette pression provenant des promoteurs privés qui n'ont qu'un objectif financier de rentabilité, en viabilisant des terrains constructibles, les autorités communales successives ont toujours privilégié la défense du caractère rural de la Commune.

C'est dans cette optique que nous avons entamé la réalisation d'un **Plan d'Aménagement Communal**.

En reprenant la gestion en 2018, le Collège communal a proposé une technique plus souple, rapide et efficace : une étude par un organisme spécialisé qui a fixé une ligne de conduite directement applicable aux demandes des promoteurs.

L'objectif est justement de ne pas perdre le caractère rural et d'éviter l'anarchie urbanistique en cadrant les demandes des promoteurs.

Il faut être conscient que nous ne pouvons pas faire de Sombrefe une réserve naturelle, empêchant les constructions sur des terrains dédiés à la construction par le plan de secteur régional.

Il est donc normal de prévoir des constructions en nombre plus ou moins important sur des terrains constructibles, tout en ayant un objectif de préservation du caractère rural, de la mobilité et du cadre de vie.

Pour le Collège communal,

Etienne BERTRAND, Bourgmestre en charge de l'Urbanisme et l'Aménagement du territoire



Vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain Bulletin distribué la semaine du 9 mai 2022 ? Dans ce cas, envoyez votre proposition d'article **au plus tard le lundi 4 avril 2022** par mail à info@sombrefe.be, en mentionnant en objet « Bulletin communal – Expressions citoyennes ».



La vie des associations

Cette rubrique est ouverte aux associations actives dans l'entité de Sombrefe. Les associations disposent d'un égal espace d'expression et du même traitement graphique. Chacune peut transmettre son texte, sous format « traitement de texte » sans mises en forme, limité à un **maximum de 1500 caractères espaces compris**.

Les articles doivent :

- porter sur des **activités qui ont lieu dans l'entité ou qui sont organisées en dehors de l'entité pour des citoyens de l'entité**;
- être signés et indiquer clairement le nom et le prénom ainsi que les coordonnées de leur auteur;
- respecter les réglementations en vigueur (droit au respect des personnes, de la vie privée, d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles);
- **faire la promotion d'activités précises et déterminées**.

Les articles ne peuvent pas :

- interpeller ou invectiver nominativement qui que ce soit;
- **avoir pour seul objet de rappeler de manière récurrente l'objet social ou la présentation générale de l'association;**
- contenir trop de détails de nature « commerciale » tels que, par exemple, entrer dans le moindre détails des prix demandés pour la participation aux activités, la composition précise d'un ou plusieurs menus, etc.

L'Administration communale se réserve le droit de ne pas publier les articles (en tout ou en partie) qui ne respecteraient pas l'une des dispositions décidées par le Collège communal les 13 mai, 16 septembre et 2 décembre 2020.



Brocante de la Ligue des Familles

Si les conditions sanitaires le permettent et dans le respect des mesures en vigueur, La Ligue des familles de Sombreffe organisera sa prochaine **Brocante aux vêtements et chaussures pour adultes et enfants, matériel de puériculture et de sport.**

Le dimanche 8 mai 2022, de 15h à 17h, au Centre communal, 8 rue du Pirou à Ligny.

Réservation obligatoire A PARTIR DU 2 MAI pour les vendeurs (membre : 5 €/table, non membre : 8 €/table) et effective après paiement sur le compte BE12 0688 8989 4292 de la Ligue :

- soit par mail à sombreffe@liguedes-familles.be
- soit par tél. : Pascale de Suray au 071/885 574, à partir du 02/05, entre 19h30 et 21h00.



Exposition sur les verreries de Wallonie

Maison Multiservices de Ligny

- **Le samedi 19 et le dimanche 20 mars**, de 10h00 à 18h00
- **Le samedi 26 et le dimanche 27 mars**, de 14h00 à 18h00

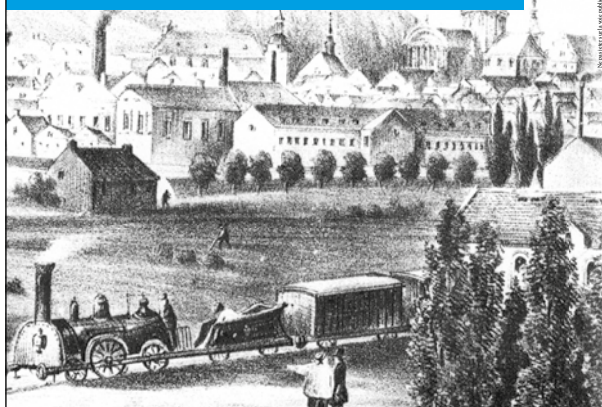
Histoire des verreries, reproduction de cartes postales, factures, actions, objets,...

Entrée gratuite !

Renseignements complémentaires auprès de l'organisateur : Pierre-Michel Vanderpypen au 0496/39.41.77

Les Week-ends du
19-20 mars et 26-27 mars 2022
Ligny / Maison Multi-Services

Exposition Verreries de Wallonie



Verreries d'Herbette (Namur)

Sam. 19 & Dim. 20 mars 2022 : de 10.00 à 18.00 h.
Sam 26 & Dim. 27 mars 2022 : de 14.00 à 18.00 h.

Informations : 0496 394 177

Rue Haute, 5 - 5140 Ligny
Entrée libre (par l'arrière)

Le Carnet
de collectionneur

SOMBREFFE

PROVINCE
de NAMUR

Le Carnet
de collectionneur

Foire du Cristal et du Verre

10ème Foire du cristal et du verre les 18, 19 et 20 mars 2022 au Centre culturel de Ligny :

- **le vendredi 18 mars**, de 16h00 à 19h00
- **le samedi 19 et le dimanche 20 mars**, de 09h30 à 17h30

Plus de 60 exposants proposeront à la vente des œuvres anciennes produites à Vonnèche, au Val-St-Lambert, à Baccarat, à Murano, etc.

Des créations originales d'artisans telles que des bijoux soufflés sur place, de la gravure sur verre, des objets de décoration seront également à disposition.

Prix d'entrée : 3 euros, gratuit pour les moins de 18 ans.

Renseignements complémentaires auprès de l'organisateur :

Pierre-Michel Vanderpypen
au 0496/39.41.77

<http://www.foireducristal.be>

Centre Culturel de Ligny
Week-end du **19 et 20 mars 2022**
de 9h30 à 17h30

Foire du Cristal et du Verre

10^{ème} édition

infos :
0496 394 177
www.foireducristal.be

Avant-première
vend. 18 mars
de 16h00 à 19h00

lavenir.net **Le Carnet** **SOMBREFFE**

Les Sens du Temps (3x20) Sombreffe

Voici le calendrier 2022 des activités proposées par l'asbl «Les Sens du Temps 3x20 Sombreffe» (sous réserve toutefois de modifications de dernières minutes dues à la Covid-19) :

- **26 mars 2022** : dîner de printemps (à la salle de Tongrinne)
- **30 avril 2022** : excursion à Breendonck
- **18 juin 2022** : barbecue à Ligny
- **13 août 2022** : excursion dans la région de Hasselt
- **17 septembre 2022** : une journée à la mer du Nord
- **1er octobre 2022** : visite de Rochefort et de Bouillon
- **19 novembre 2022** : dîner de chasse (à la salle de Tongrinne)
- **17 décembre 2022** : dîner de Noël (à la salle de Tongrinne)



Les excursions sont uniquement organisées en Belgique cette année afin d'éviter les restrictions éventuelles dans les autres pays et le pass sanitaire est d'actualité jusqu'à nouvel ordre.

NOS ACTIVITES SONT OUVERTES A TOUS !

Renseignements et inscriptions :

- Rita Lejeune : tél. 0476/86 92 29 ou email ritalejeune47@gmail.com
- Jacqueline Zoller : tél. 0476/614 758 ou email.jacqueline.m.g.zoller@gmail.com
- Monique Zoller : tél. 0476/615 175 ou email monique.l.g.zoller@gmail.com

Le Comité

Syndicat d'Initiative et de Tourisme

Conférence - débat

Le dimanche **24 avril 2022, à 10h30**, au Ligny1815Museum : « **Regard croisé sur les épidémies d'hier et d'aujourd'hui** ».

- **1ère partie** : Médecine, journalisme, politique, désinformation, rumeurs, adhésion à la vaccination, limitation des droits et libertés, rien n'a changé en 200 ans !

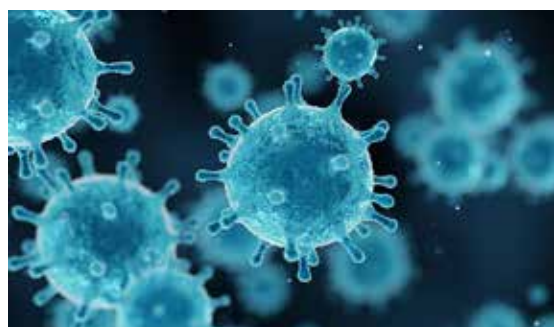
Par le Docteur Eric Laurent – Spécialiste en médecine interne et en imagerie médicale – Hôpital Delta, CHIREC.

- **2ème partie** : Comment nos villageois ont-ils pu « nettoyer » le champ de bataille de ces milliers de cadavres d'hommes et de chevaux au lendemain du 16 juin 1815 ?

Par Monsieur Rudy Meylemans – Infirmier urgentiste – Spécialisé en médecine de catastrophe – Président et créateur de « L'ambulance 1809 ».

Plus d'infos : www.ligny1815.be

 [Ligny1815Museum / IG : #ligny1815museum](https://www.facebook.com/Ligny1815Museum/)



Les Napoléoniennes

Dans le cadre des Napoléoniennes, les reconstitutions historiques se dérouleront **le week-end des 27, 28, 29 mai 2022**.

Plusieurs projets sont en préparation dont celui de transformer le site du Ligny1815Museum en véritable ferme et en un village civil du 17ème siècle. Pour ce faire, plusieurs associations ont été engagées, dont l'association « Rochefort en histoire » du sud de la France. Pas moins de 15 petits métiers d'autrefois seront en activité. Le souvenir de ce drame historique n'est pas que militaire. Comme à chaque fois, les populations locales ont payé très cher cette invasion de centaines de milliers de soldats !



C'est près de chez vous

Avez-vous déjà visité Le Ligny 1815 Museum ?

Le musée vous accueillera à partir du 1er avril 2022. Ce dernier évolue chaque année vers un parcours de visite adapté et un programme d'actions basé sur des animations vivantes.



Le 1er stage pour enfants s'y déroulera du 8 au 12 août 2022.

Pour prendre part, à votre façon, aux événements historiques du Ligny 1815 Museum, pour intégrer un groupe de travail « Visit Sombreffe » ou « Ligny1815 », pour connaître notre programme d'actions ou pour tous renseignements : tourisme.ligny@gmail.com ou 071/81.83.13

Bureau du tourisme accessible en semaine ou sur rendez-vous.



Sentiers Sombreffois

www.sentiers5140.be -  Sentiers Sombreffois - sentiers5140@gmail.com

2022, l'année de concrétisation pour les Sentiers Sombreffois. Nous vous emmènerons toujours à la découverte des sentiers. Mais au cours de cette année, nous voulons surtout **dynamiser le processus de réhabilitation et de réouverture de sentiers**.

Déjà commencé : en janvier, le groupe a **réouvert le sentier 26 de Tongrinne**. Ce sentier permet de relier la rue Pichelin à la rue Mathias.

6500 personnes touchées, plus de **700 réactions positives** sur les réseaux sociaux....

Avant



Pendant



Après



Pourquoi rouvrir ce sentier ?

Ce sentier s'intègre dans le maillage qui lie Boignée et Tongrinne au Ravel et à la gare de Ligny. Ce maillage contient, en plus du sentier 26, le chemin 9 (en rouge sur le plan) qui prolonge la rue Mathias vers Ligny. Ces 2 chemins sont repris dans le dossier de réhabilitation déposé en janvier 2020 auprès des autorités communales. Le chemin 9 est aujourd'hui labouré mais a toujours une existence légale.



La réhabilitation du sentier 26 est donc une étape dans la **remise en état d'un lien structurant** via des chemins et sentiers que nous appelons de nos vœux. Reste à réhabiliter le chemin 9. A suivre.

Prochaine activité : dimanche 27 mars.

Au programme, **2 marches fléchées** de 5 et 11 km au nord de Sombreffe. Départ libre de 8H30 à 16H30. Bar démocratique et petite restauration au retour. Plus de détails sur www.sentiers5140.be

PS : Merci aux nouveaux bénévoles qui nous ont rejoint. **Intéressés ?**

Inscrivez-vous sur www.sentiers5140.be/benevoles

Plus nous serons nombreux, plus nous pourrons agir



Vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain Bulletin distribué la semaine du 9 mai 2022 ? Dans ce cas, envoyez les informations **au plus tard le lundi 4 avril 2022** par mail à info@sombreffe.be en mentionnant en objet « Bulletin communal – La vie des associations ».

saris

LEADING
IN TRAILERS

DEPUIS
1976



REMORQUES
saris

L'OASIS DES LOISIRS

SPÉCIALISTE DES REMORQUES SARIS

Chaussée de Gembloux 69
5140 Tongrinne (Sombreffe)
Tél. 071 88 99 15
oasisloisirstongrinne@skynet.be



**FUNÉRAILLES
PHILIPPART**
S O M B R E F F E

FUNÉRARIUM
ASSURANCE DÉCÈS
ARTICLES FUNÉRAIRES

071/876.999 | 0475/867.682
LESFUNERAILLESPHILIPPART.BE

CHAUSSÉE DE BRUXELLES, 5
5140 SOMBREFFE



Infi

ez ... VOUS

**PRISE DE SANG
SUR RENDEZ-VOUS
DU LUNDI AU VENDREDI
SOINS À DOMICILE - PANSEMENT
INJECTION - SOIN PALLIATIF
TOILETTE MORTUAIRE**

📞 **0497 39 37 65** 📠 42533486408
🏠 69 Chaussée de Nivelles 5140 Sombreffe

Fêtons ensemble la liberté



Ta vie t'appartient, fêtons cela ensemble!
www.fetelaquedelajeunesse.be

C'est le moment d'observer, d'écouter, de t'exprimer. Dire que tu veux un monde plus juste, plus beau, plus solidaire, respectueux de tous. Toi et tous ceux de 6^e primaire, partagez vos expériences, vos joies, vos contestations, vos envies. Pour fêter ça, participe à la fête laïque de la jeunesse.
contact@laicite.com - 081 73 01 31



22 mai 2022 au Théâtre de Namur



Libres, ensemble

CAL | Namur

081 56 71 94



Agenda des activités



Plus d'infos sur les activités et les services reprises ci-après dans le présent Bulletin.

- 04/04 : Date-limite d'envoi des **articles à paraître dans le bulletin** communal n°166 distribué dans les boîtes aux lettres entre le 7 et le 10 mars 2022
- Du 12/03 au 27/03 : **Exposition** «Mes parents ne me disaient pas tout. Mémoires de la Seconde Guerre mondiale en province de Namur» au Complexe sportif de Sombreffe, samedi et dimanche de 14h à 18h
- 14/03 : **Permanence sociale** du SPF (Dir. Générale des Personnes Handicapées) à la Maison Multiservices de Ligny (9h-11h)
- 16/03 : Présence du **BdBus**, Place Baudouin 1er à Sombreffe (mercredi 13h-15h)
- 18/03 : Avant-première de la 10ème **Foire du Cristal et du Verre** au Centre communal de Ligny (16h-19h)
- 19/03 : Présence du **Bibliobus**, Place Baudouin 1er à Sombreffe (samedi 9h-12h)
- 19/03 : **Permanence du service Population-Etat civil** (9h-11h) - sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil & Cohabitations légales
- 19 et 20/03 : **Exposition sur les verreries** de Wallonie à la Maison Multiservices de Ligny (10h-18h)
- 19 et 20/03 : 10ème édition de la **Foire du Cristal et du Verre** au Centre communal de Ligny (9h30-17h30)
- 19 et 20/03 : «**Opération Arc-en-ciel**» et récolte de vivres non périssables en porte-à-porte dans l'entité
- 26/03 : **Dîner de printemps** de l'association Les Sens du Temps (3x20) Sombreffe, salle de l'Amitié à Tongrinne (11h30)
- 26 et 27/03 : **Exposition sur les verreries** de Wallonie à la Maison Multiservices de Ligny (14h-18h)
- 27/03 : **Balade fléchée** organisée par les Sentiers Sombreffois - départ libre de 8h30 à 16h30 - lieu de départ : rue Emile Pirson 2 à Ligny
- 01/04 : **Réouverture du Ligny 1815 Museum** rue Pont Piraux 23 à Ligny
- 02/04 : **Permanence du service Population-Etat civil** (9h-11h) - sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil & Cohabitations légales
- 04/04 : **Permanence sociale du SPF** (Dir. Générale des Personnes Handicapées) à la Maison Multiservices de Ligny (9h-11h)
- 16/04 : Présence du **Bibliobus**, Place Baudouin 1er à Sombreffe (samedi 9h-12h)
- 16/04 : **Permanence du service Population-Etat civil** (9h-11h) - sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil & Cohabitations légales
- 20/04 : Présence du **BdBus**, Place Baudouin 1er à Sombreffe (mercredi 13h-15h)
- 23/04 : **Après-midi et soirée festives gratuites dédiées au jardin biodiversifié** au CSS (de 14h à 00h)
- 24/04 : **Conférence-débat** « Regard croisé sur les épidémies d'hier et d'aujourd'hui » au Ligny1815Museum (10h30)
- 30/04 : **Excursion à Breendonck** organisée par l'association Les Sens du Temps (3x20) Sombreffe
- 02/05 : **Permanence sociale du SPF** (Dir. Générale des Personnes Handicapées) à la Maison Multiservices de Ligny (9h-11h)
- 07/05 : **Permanence du service Population-Etat civil** (9h-11h) - sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil & Cohabitations légales
- 08/05 : **Brocante de la Ligue des Familles** au Centre communal de Ligny (15-17h)
- 08/05 : **Cérémonies patriotiques** au Monument de Tongrinne (11h)
- 18/05 : Présence du **BdBus**, Place Baudouin 1er à Sombreffe (mercredi 13h-15h)
- 21/05 : Présence du **Bibliobus**, Place Baudouin 1er à Sombreffe (samedi 9h-12h)
- Du 27 au 29/05 : **Reconstitutions historiques dans le cadre des Napoléoniennes**, sur le site du Ligny1815Museum
- 04/06 : **Nettoyage du cours d'eau La Ligne** à partir de 9h

Attention : en raison de la pandémie de Covid-19 qui sévit toujours et de son évolution, merci de vérifier sur le site www.sombreffe.be (rubriques "Actualités" et "Evénements") que les activités annoncées dans ce bulletin auront bien lieu.

NOUVEAU CHEZ NOUS

PELLETS

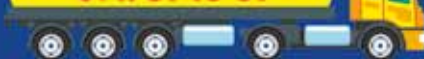


- Pouvoir calorifique élevé
- 100% belge
- 100% résineux
- De haute qualité

PRIX ATTRACTIFS SUIVANT LA QUANTITÉ
DRIVE-IN • COMMANDES GROUPÉES
POSSIBILITÉ DE STOCKAGE DE VOTRE PALETTE
LIVRAISON À DOMICILE POSSIBLE

MAZOUT

MAZOUT SACRE
071/81 13 31



POUR TOUT ACHAT À PARTIR DE 500L
ET COMMANDES GROUPÉES

PAIEMENT À VOTRE CHOIX : COMPTANT,
BANCONTACT, PAIEMENTS ÉCHELONNÉS

QUALITÉ GARANTIE
LIVRAISON EN DÉLAI DE 24H

ETS SACRE ET FILS

Route de Namur 146,
6224 Wanfercée-Baulet

071/ 81.13.31

bernard.sacre@hotmail.com

Du lundi au vendredi : 8h - 17h

Samedi : 9h - 12h

A votre service
de Père en fils
depuis + de 50 ans

BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR
CUISSON AU FEU DE BOIS

GEMBOUX

142, Chaussée de Namur
Tel. : 081 611 600

LE PAIN



D'ANTAN

lepaindantan.be

SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR



WIERDE

97, Rue de Jausse
Tel. : 081 588 883

François-Xavier DUMONT

Chée de Gembloux, 73 - 5140 Tongrinne (Sombreffe)

Tél.: 071 88 64 90 • Gsm: 0475 41 08 42

Fax: 071 88 50 12

E-mail: info@dumotec.be

www.dumotec.be



DUMOTEC
CHAUFFAGE CENTRAL

Distributeur agréé
VIESSMANN

Ann B.
by Marie

Votre boutique de prêt-à-porter pour dames.

Grand'Rue 66

Gembloux

081 61 07 72

www.annbbymarie.be

Ouvert du mardi au samedi
de 10 à 18h
et le lundi sur rendez vous

Nathalie Crabeck

Pédicure médicale à domicile.

Réflexologie plantaire.

21, rue Tienne de Mont - 5140 Sombreffe
0495/89.95.42

ligoptic

optique • lentilles de contact • acoustique **amplifon**



Chaussée de Nivelles 27c
5140 Sombreffe

071 87 47 40
ligoptic@skynet.be

www.ligoptic.be



Tendance

Eco-Couleurs

0470 61 79 73

Alain Van Laethem

Mise en peinture d'habitations privées, toutes superficies

Mise en peinture de locaux à usage commercial

Mise en peinture de grands bâtiments privé ou publics

Pose de papier peint avec ou sans peinture

Conseil couleurs

www.tendance-eco-couleurs.be



DEFINITIVEMENT CHOCOLAT

CHOCOLATERIE ARTISANALE

Chocolats - Pralines - Sujets - Petits oeufs
Tablettes - Produits dans nos ateliers quotidiennement



rue des Ecoles 8 – SAINT-GÉRY (Chastre) – Tél. 0477 351 002

Achat en ligne via www.definitivement-chocolat.be – info@definitivement-chocolat.be

ME > JE : 13h30-19h • VE > SA : 10-12h30 & 13h30-19h • DI : 10-13h



Fabrication quotidienne

Carte de fidélité 1€ = 1 point

Pour tous les budgets



Votre artisan torréfacteur à Tongrinne

- ✓ Torréfaction artisanale
- ✓ Thé / infusion vrac
- ✓ Familiale / Proximité
- ✓ Jura / Moccamaster / ECM

- ✓ Un magasin chaleureux
- ✓ Éthique / durable
- ✓ Machines à café
- ✓ Accessoires



Ouvert du Lundi au Samedi de 9h à 18h.
www.tiptopcoffee.be



Rue François Dupire 5, 5140 Sombreffe
071/88.73.63

